

Patrimoine reconverti du militaire au civil

Titre(s) : Patrimoine reconverti du militaire au civil

Auteur(s) : Godet, Olivier

Adresse bibliographique : : Ministère de la Défense / Scala, 1 MAI 2007

Description matérielle : 271 p. : ill. en noir et blanc et en couleur ; 30 cm

Note sur la provenance : Versement interne à l'ECPA(D)

Résumé ou extrait : La réorganisation des armées décidée à la fin des années 80 a donné lieu à une réflexion profonde sur le devenir des édifices militaires devenus inutiles au ministère de la défense. Cet ouvrage s'attache à retracer les recherches de solution de reconversion. Sommaire : Du militaire au civil
De nouveaux quartiers de ville : - La caserne du Roc à Granville (Manche). - Le quartier Friant à Amiens (Somme). - Le quartier Drouot à La Fère (Isère). - La caserne de Bonne à Grenoble (Isère). Des casernes à habiter : - La caserne Heudelet à Dijon (Côte d'Or). - Les casernes Drouot et Barbanègre à Mulhouse (Haut-Rhin). - Le quartier Montmarie à Senlis (Oise). - La caserne Boudet à Bordeaux (Gironde). Des espaces à vocation économique : - La base de sous-marins à Lorient (Morbihan). - Le quartier Plessier à Altkirch (Haut-Rhin). - L'aéroport de Vatry (Marne). - Le fort Henry Martin aux Rousses (Jura). Des lieux de travail à investir : - L'hôpital Sédillot à Nancy (Meurthe-et-Moselle). - Les casernes de La Nive à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). - L'hôpital Baur à Colmar (Orne). - La caserne Lyautey à Alençon (Orne). Des édifices ouverts à l'enseignement : - Le fort Saint-Jean à Lyon (Rhône). - L'établissement des subsistances à Nevers (Nièvre). - La caserne Bridoux à Metz (Moselle). Des sites pour la culture : - La caserne Villars à Moulins (Allier). - le fort de la rade à l'Île d'Aix (Charente-Maritime). - La base de sous-marins à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Sujet(s) : Fortification

Granville

Amiens

La Fère

Grenoble

Mulhouse

Senlis

Lorient

Bordeaux

Metz

Saint-Nazaire

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Monographie